

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage
24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 21 décembre 2023

Délibération n° DE_2023_077

Date de la convocation : 07/12/2023

Délibérations du Comité Syndical

EPIDROPT

Membres

en exercice :

17

Présents : 14

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 00 à la salle de réunion de la Salle des fêtes - Le Bourg - 47210 - RIVES, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAÏLLE (CD 24)

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Daniel BARBE (CD 33)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Laurent CAPELLE (CD 47),

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Suivi du contrat DSP, présentation du RAD 2022

Monsieur le président rappelle que la CACG est le délégataire pour la gestion de la réalimentation des cours d'eau des bassins versants du Dropt et la vente d'eau aux irrigants à usages agricoles et domestiques.

La CACG doit présenter chaque année le RAD (rapport annuel du délégataire), il est présenté et soumis à l'assemblée.

Synthèse rapport financier



Exercices	2021	2022	Contrat actualisé
DONNÉES DU SERVICE			
Nombre d'ouvrages	218	218	228
Nombre d'ouvrages assurés	5 632	5 636	5 911
Nombre de m ³ vendus	98 984	364 241	102 950

PRODUITS	2021	2022	Contrat actualisé	%
Exploitation du service	329 287 €	336 227 €	321 986 €	7%
- abonnements (Part fixe 1400€/ha)	309 400 €	310 850 €	310 100 €	
- redevance (Part proportionnelle entre 1400 et 1700 €/ha)	1 823 €	14 740 €	1 279 €	
Aides Collectivités et autres organismes publics (subventions à décaisser)				
- Aide à la gestion d'ouvrage (Agence de l'Eau)	21 264 €	10 632 €	10 607 €	
	- €	- €	- €	
Produits accessoires (Reversions Vente d'énergie)			- €	

Exercices	2021	2022	Contrat actualisé	%
CHARGES	389 940 €	392 533 €	312 980 €	7%
Personnel	109 368 €	106 894 €	63 230 €	
Énergie	6 713 €	12 042 €	39 250 €	
Stock d'énergie, matières et fournitures	28 711 €	32 052 €	23 434 €	
Entretien et réparations services extérieurs	4 882 €	5 349 €	- €	
Autres dépenses d'exploitation directes			- €	
- télécommunication public et informatique	3 441 €	4 190 €	4 700 €	
- énergie et véhicules	21 920 €	26 431 €	17 281 €	
- informatique	- €	- €	- €	
- assurance	14 926 €	16 084 €	15 194 €	
- autres	- €	- €	- €	
Autres frais	987 €	- €	2 320 €	
Impôts locaux et taxes	- €	- €	- €	
Redevances	770 €	770 €	881 €	
- contribution de performance	271 €	3 462 €	- €	
Remboursements	- €	- €	- €	
Base total des charges d'exploitation				
Contribution des services centraux et recherche	- €	- €	- €	
Frais de structure et frais généraux	46 927 €	45 124 €	27 154 €	
Charges relatives aux immobilisations	- €	- €	- €	
Dotation Globale Équilibre et Réinvestissement	33 204 €	40 194 €	36 700 €	
Charges relatives aux immobilisations de domaine privé	20 000 €	20 000 €	20 000 €	
Amortissements	32 489 €	34 481 €	33 171 €	
Frais financiers	10 338 €	17 224 €	6 514 €	
Pertes sur opérations financières et participations rattachées	- €	- €	- €	

Les prochaines actions de la CACG à réaliser sont les suivantes :

- Fournir les relevés de compteurs 2021 et 2022,
- Fournir la liste des compteurs,
- Faire une proposition de résolution des 24 cas de compteurs restants à traiter,
- Proposer au moins pour les gros compteurs une solution technique de télécomptage,
- Présenter au RAD de l'année n les tarifs de l'année n+1,
- Annexes 2 et 3 : les fichiers (plan de renouvellement et inventaire) sont à fournir au format excel,
- Revoir l'inventaire de la station de remplissage du Lescourroux (caractéristiques des pompes).

L'analyse de Gétudes est annexée à la présente délibération.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de :

- Valider le rapport annuel du délégataire 2022.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22 décembre 2023
et publié ou notifié
le 22 décembre 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN